Nous sommes réunis ce matin pour protester contre cette loi, mal nommée, pour une école de la confiance. Au SE-Unsa 12, nous avons fait le choix fort de publier un avis de décès et de le diffuser le plus largement possible. Certains nous ont dit que nous y allions fort, ce n'est qu'une réponse proportionnelle aux attaques que nous subissons.

Dernièrement, notre ministre, sentant la grogne monter, a fait ce qu'il sait faire de mieux : communiquer. Cela s'est traduit par une vidéo sur les réseaux sociaux, un courriel envoyé aux enseignants. Son message est clair : ne vous inquiétez pas, ce ne sont que des expérimentations, susceptibles de répondre aux problématiques actuelles, c'est juste une possibilité offerte.

Quand, dans son article premier , il s'agit de proposer de museler l'expression des collègues en dehors de leur temps de travail. Nous sommes, en dehors de notre travail, des citoyens comme les autres qui ont, en plus, un regard éclairé sur notre travail, c'est tout !

Quand dans son article 2, il abaisse l'âge de la scolarité doublé d'un cadeau financier aux écoles privées ? C'est bien un moyen supplémentaire donné à nos concurrents, qui rappelons-le, n'ont pas les mêmes obligations républicaines. Les mairies vont donc devoir financer quelque chose de nouveau et avec les contraintes budgétaires qu'elles subissent, on assistera plutôt à un partage de l'argent public.

Dans cette proposition de loi, nous pouvons partager certains constats établis mais les réponses apportées sont simplistes et dénuées d'ambition.

Les directeurs sont débordés par les tâches qui leur sont confiées ? Le gouvernement propose comme simple réponse de les supprimer, d'en faire des adjoints du chef d'établissement et de confier une petite partie de leur travail à l'administratif du collège ? Et quand le ministre affirme que la décision sera prise avec la communauté éducative, c'est faux ! Elle sera prise après leur avis (et on sait en instance les limites d'un avis).

Les écoles maternelles ont des effectifs parfois trop important ? Là aussi, la réponse simple consiste à permettre aux jardins d'enfants de "scolariser" ces élèves. Ce ne sont pas des écoles (ils n'ont pas l'obligation de suivre les programmes) mais le

ministre ne va s'embêter avec ce détail.

Par contre, nous ne partageons pas d'autres constats : normal, me diriez-vous puisque le dialogue social s'est limité à un monologue social.

Quand on peut lire que les écoles doivent avoir une taille critique pour permettre la mise en place de projets, c'est mal connaître la réalité. En Aveyron, nos petites écoles multiplient les projets pour l'épanouissement de leurs élèves et sont très dynamiques. Bien sûr, tout n'est pas retranscris dans la presse (c'est peut-être pour ça que notre ministre n'en a pas connaissance) car la communication n'est pas une priorité de nos écoles et cela nécessite un temps que nous n'avons pas toujours, contrairement à d'autres...

Ces "grosses" écoles ou ce nouveau établissement des savoirs fondamentaux permettraient un meilleur suivi des élèves tout au long de leur scolarité. Qu'en sera-til vraiment ? Une direction de l'établissement plus loin des parents qu'aujourd'hui, des équipes trop dispersées pour être efficaces. Rappelons tout de même que notre département qui possède une majorité d'écoles à 3 classes fait partie des meilleurs en terme de résultat scolaire, ça c'est une réalité!

Pour finir, notre ministre veut tout contrôler d'en haut :

- des directeurs d'ESPE, non plus élus par ces pairs mais nommés directement par le gouvernement,
- un nouveau conseil national d'évaluation constitué de 14 membres dont 10 nommés par le ministre. Un ministre donc ouvert, favorable au dialogue mais qui souhaite parler avec des gens qu'il aurait choisi.

Dans son dernier mail adressé aux enseignants, il écrit, je cite "vous êtes les premiers acteurs des politiques scolaires qui se situent à l'avant-garde du progrès social. À ce titre, tous les Français vous doivent gratitude et respect." Le premier d'entre eux qui doit respect et gratitude à l'école et à ses personnels, c'est lui car il n'est pas au-dessus des Français. A ce titre, nous ne le laisserons pas enterrer l'école de la République sans rien faire, c'est pourquoi nous vous laissons son cercueil, vous avez déjà les pelles et les pioches.